

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Chargé d'études techniques du bâtiment
- Métreur tous corps d'état
- Assistant économiste de la construction
- Économiste de la construction
- Technicien en étude de prix
- Chargé d'affaires
- Conducteur de travaux
- BIM coordonnateur, BIM manager,
- Manager de projet
- Coordonnateur de travaux
- Coordonnateur sécurité, de responsable QSE
- Responsable de programme
- Expert amiable de construction
- Diagnostiqueur

PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Être âgé de 16 ans minimum
- Titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC PRO ou BP du secteur professionnel)
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détail des modalités d'accès ⁽¹⁾

EXAMEN

- Brevet de Technicien Supérieur Management Économique de la Construction
- Diplôme de l'Éducation Nationale de niveau 5
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- RNCP : N°35802 - Certif info : N°18910

POURSUITES D'ÉTUDES

- Licence professionnelle
- École d'ingénieur du domaine

QUELQUES CHIFFRES ⁽¹⁾ ⁽³⁾

- 92 % de réussite à l'examen session juin 2023 (11 reçus sur 12 présentés)
- 90 % de persévérance ⁽²⁾ en formation sur l'année scolaire
- 6 mois après la formation :
 - 64 % en poursuite de formation
 - 36 % sur le marché de l'emploi dont :
 - 75 % en emploi
 - 25 % en recherche d'emploi

TARIFS ⁽¹⁾

- Formation gratuite sauf pour les adultes, mais dans ce cas possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap, Delphine MARCHAND, la faisabilité selon le handicap

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°5285 0055985 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



SITE DE FORMATION

MFR ST GILLES CROIX DE VIE
La Bouchère
51 route de la Roche Sur Yon
85800 ST GILLES CROIX DE VIE
02 51 55 52 12
mfr.st-gilles@mfr.asso.fr
www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr
Numéro siret : 786 461 848 00016

BTS MANAGEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION (MEC)

sur
2 ans

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 34 semaines à la MFR
- 56 semaines en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR
- 4 semaines en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Identifier les éléments d'un dossier ;
- Analyser et exploiter les données techniques d'un projet ;
- Analyser les risques pour la santé et la sécurité des intervenants ;
- Établir un relevé d'ouvrages ;
- Décomposer l'ouvrage à construire ;
- Intervenir sur une maquette numérique BIM ;
- Quantifier des ouvrages ;
- Faire le bilan carbone d'une opération ;
- Participer à un travail collaboratif ;
- Définir les ouvrages ;
- Estimer le prix de l'ouvrage ;
- Établir le coût de revient des ouvrages ;
- Intégrer la dimension économique de la prévention ;
- Finaliser une proposition commerciale ;
- Établir et exploiter un planning ;
- Analyser et exploiter des offres ;
- Suivre financièrement et techniquement une opération ;
- Communiquer (émission, réception, inter action) ;
- Appréhender et réaliser un message écrit ;
- Respecter les contraintes de la langue écrite ;
- Synthétiser des informations : fidélité à la signification des documents, exactitude et précision dans leur compréhension et leur mise en relation, pertinence des choix opérés en fonction du problème posé et de la problématique, cohérence de la production ;
- Répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés en lecture ;
- S'adapter à la situation : maîtrise des contraintes de temps, de lieu, d'objectifs et d'adaptation au destinataire, choix des moyens d'expression appropriés, prise en compte de l'attitude et des questions du ou des interlocuteurs ;
- Organiser un message oral : respect du sujet, structure interne du message.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Culture générale et expression
- Anglais
- Mathématiques et physique-chimie
- Analyse du projet de son contexte
- Étude et suivi de projet
- Projet numérique – étude quantitative
- Compte rendu d'activités en milieu professionnel
- Épreuve facultative de langue vivante

MODALITES PÉDAGOGIQUES ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone

⁽²⁾ Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

⁽³⁾ Les chiffres concernent la dernière année scolaire

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Un cabinet d'architecte
- Bureau d'économiste de la construction
- Un bureau d'ingénierie
- Un cabinet d'assurances ou une administration
- Une collectivité locale
- Une entreprise de bâtiment

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

Les principales activités intégrant l'utilisation d'outils numériques innovants et collaboratifs, sont :

- La description technique des ouvrages à construire;
 - La quantification et l'estimation du coût des ouvrages, du coût global;
 - L'étude de prix détaillée des travaux (le chiffrage);
 - La formalisation d'une offre de prix, l'élaboration du mémoire technique;
 - La comparaison et l'analyse des offres de prix des entreprises;
 - L'établissement du bilan carbone d'un bâtiment;
 - L'analyse financière de l'opération de construction.
- Le technicien peut également exercer les activités suivantes :
- Le relevé d'ouvrages existants;
 - L'assistance technique et financière auprès du maître d'ouvrage;
 - Le suivi technique, financier et administratif d'une opération de construction;
 - L'ordonnancement, la planification et la coordination des travaux;
 - L'expertise amiable.